

PARCOURS

CHÂTELLERAULT

VILLE OCCUPÉE, VILLE LIBÉRÉE (1940-1944)



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

- 3 UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE EN 1939-1940
- 4 UN CHEMIN D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE DANS LA VILLE

ÉTAPE I : LA VILLE OCCUPÉE

- 5 ÉCHELLE CHRONOTHÉMATIQUE
- 7 LES LIEUX RÉQUISITIONNÉS PAR LES ALLEMANDS
- 8 LE BOULEVARD BLOSSAC À L'HEURE ALLEMANDE
- 9 LES CHÂTELLERAUDAIS SOUMIS À DE NOMBREUSES CONTRAINTES
- 10 LA MAISON VEILLE, LE TRISTE DESTIN DES COMMERÇANTS JUIFS

ÉTAPE II : LES LIEUX DE LA RÉSISTANCE – SITE DE LA MANUFACTURE D'ARMES

- 11 LA MANU, PÔLE DE RÉSISTANCE
- 12 FACE AUX RÉQUISITIONS DES PERSONNELS
- 13 UNE RÉPRESSION FÉROCE À LA MANU, LA DERNIÈRE LETTRE D'UN FUSILLÉ
- 14 D'AUTRES FORMES ET VISAGES DE LA RÉSISTANCE
- 15 LA STÈLE DES MARTYRS, LIEU DE MÉMOIRE

ÉTAPE III : LES LIEUX SYMBOLIQUES DE LA LIBÉRATION

- 16 LES ACTIONS DES MAQUIS FFI, LES SECTEURS BOMBARDÉS PAR LES ALLIÉS
- 17 LES EXÉCUTIONS D'AOÛT 1944
- 18 LE SAUVETAGE DU PONT HENRI-IV
- 19 DU PONT À L'HÔTEL DE VILLE : LA LIBÉRATION HEUREUSE
- 21 CORTÈGE FUNÉRAIRE VERS LE CIMETIÈRE DE CHÂTEAUNEUF : LA LIBÉRATION DOULOUREUSE
- 22 1945, L'APRÈS-GUERRE, LA MÉMOIRE INSCRITE DANS LA PIERRE
- 23 GLOSSAIRE

Couverture :
Larmignat, La Relève de la Garde Allemande à l'Hôtel de Ville
© musée de Châtellerault, n°inv.2445
Arrivée des autorités FFI boulevard Blossac, 4 septembre 1944
© Collection particulière

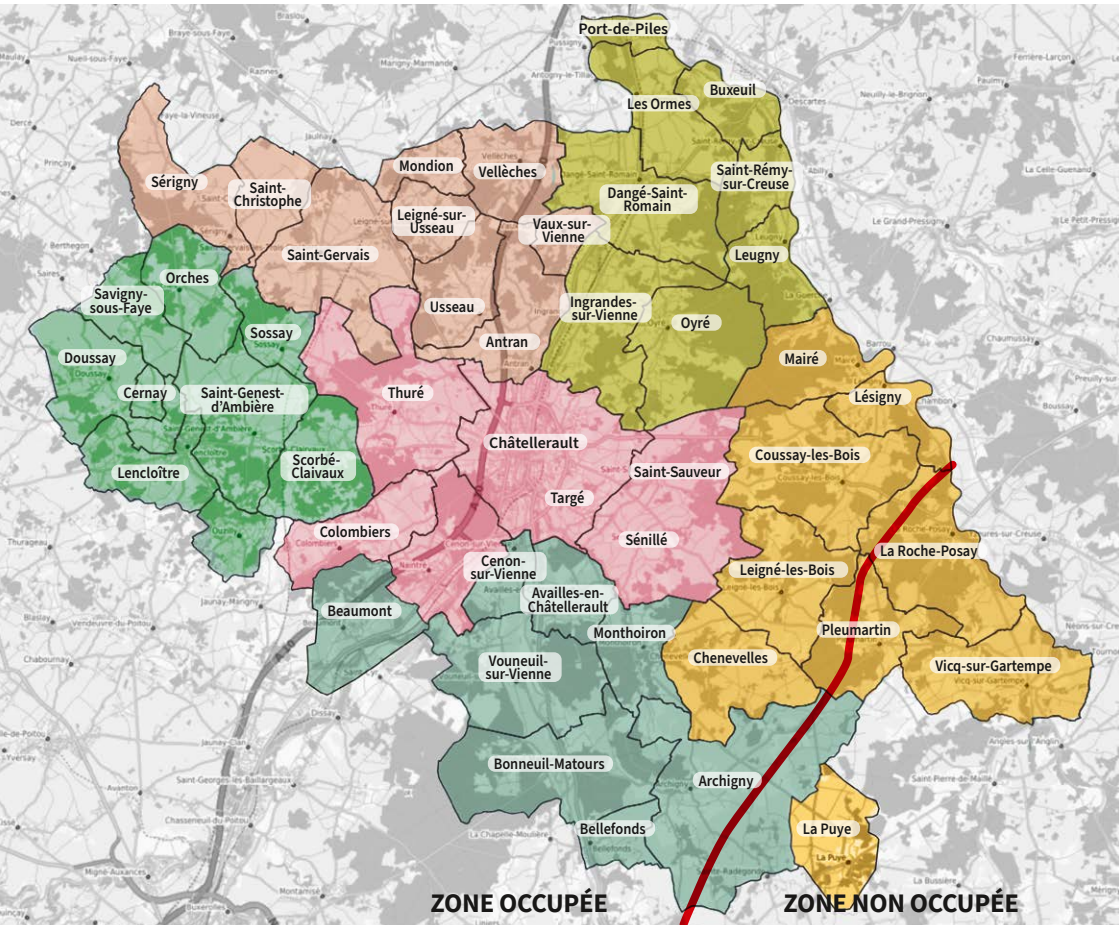
UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE EN 1939-1940

LES ENJEUX DE LA MOBILISATION, DE L'ACCUEIL ET DE L'ARMISTICE

Le 3 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie. Châtelleraut (21 400 habitants) voit de nombreux hommes mobilisés. L'arrondissement accueille 18 000 Mosellans évacués, arrivés en gare de Châtelleraut le

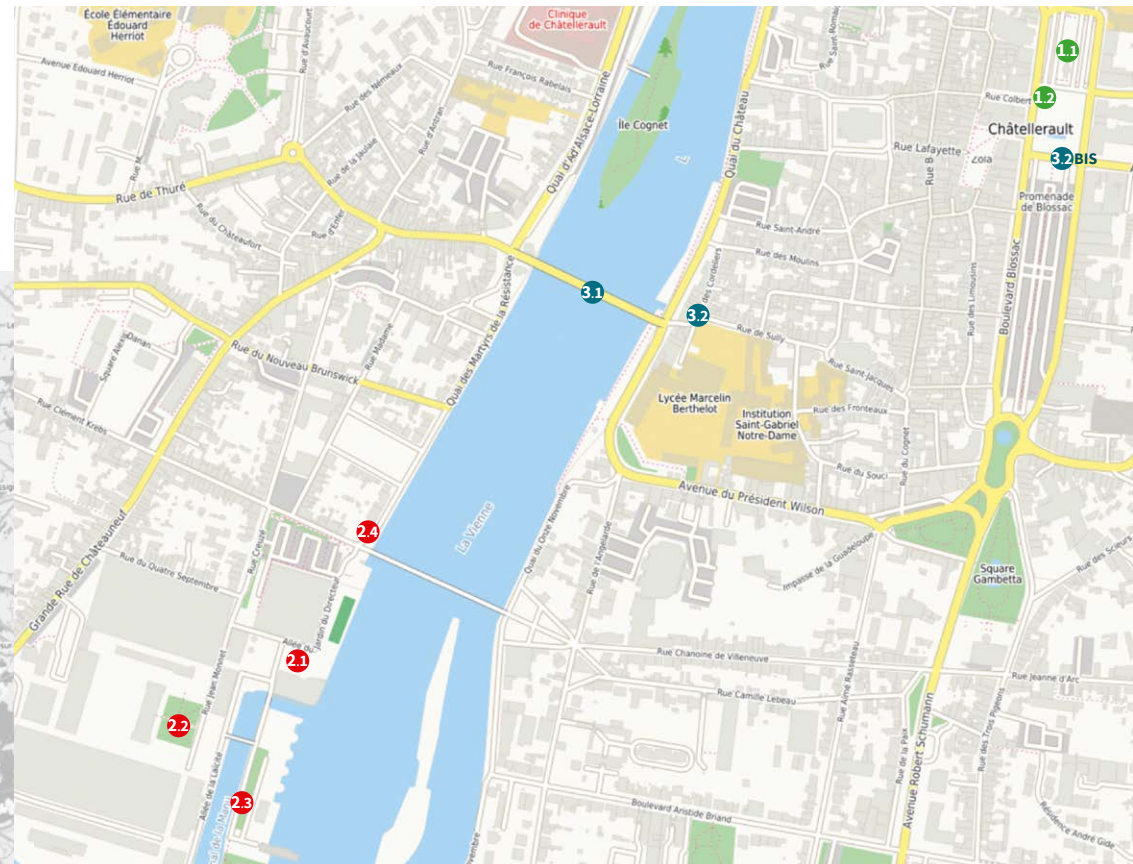
5 septembre en raison de la menace sur l'Alsace-Lorraine.

Après la défaite du 10 mai 1940 et l'armistice du 22 juin, la ligne de démarcation coupe la France et l'arrondissement. Dès le 23 juin, 3 000 soldats allemands occupent Châtelleraut, 20 000 s'installent dans le département de la Vienne.

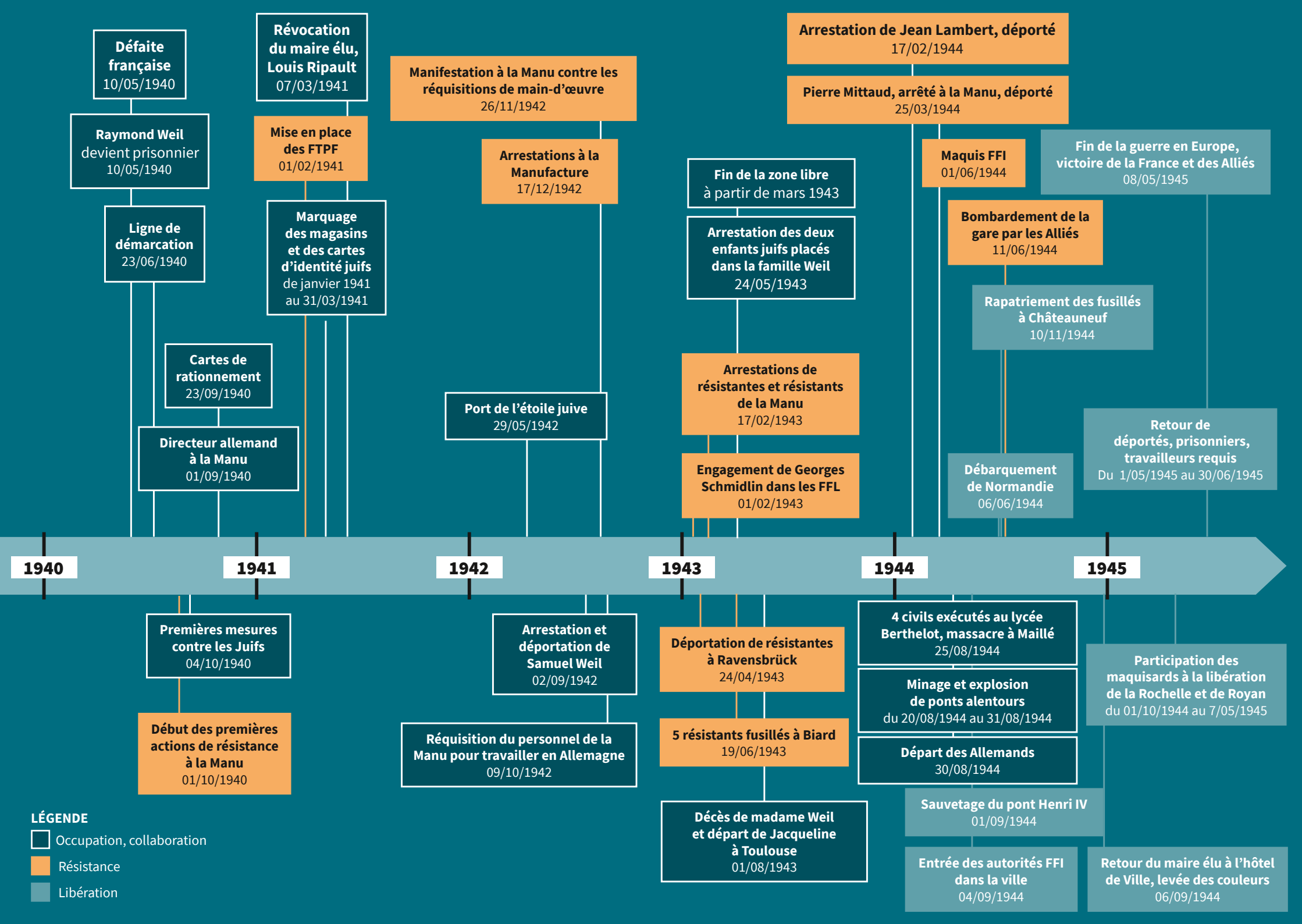


1. Carte de l'arrondissement de Châtelleraut partagé par la ligne de démarcation à partir du 22 juin 1940

UN CHEMIN D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE DANS LA VILLE



- 1** Boulevard Blossac, la ville occupée
 - 1.1 Boulevard Blossac, au kiosque
 - 1.2 Boulevard Blossac, devant la "Coupole"
- 2** La Manu, pôle de la résistance
 - 2.1 Devant la passerelle Vilmooth, des "Deux Tours"
 - 2.2 Devant le conservatoire de musique et de danse, ex bâtiment de la Direction
 - 2.3 Le long du canal jusqu'au jardin du Directeur
 - 2.4 Devant la stèle des Martyrs
- 3** Du pont Henri IV au boulevard Blossac, la ville libérée
 - 3.1 Devant les plaques commémoratives au centre du pont
 - 3.2 Arrêt devant la plaque commémorative des 4 civils exécutés au Lycée Berthelot jusqu'au kiosque du boulevard Blossac



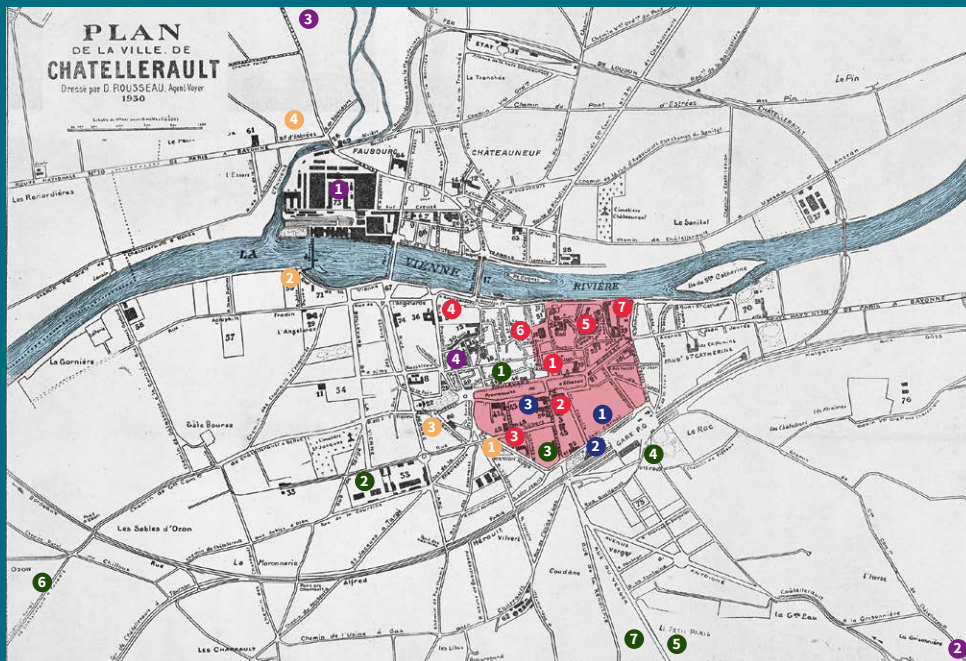
LA VILLE OCCUPÉE

ÉTAPE 1.1 : LE BOULEVARD BLOSSAC À L'HEURE ALLEMANDE, AU KIOSQUE

LES RÉQUISITIONS ALLEMANDES

Les Allemands occupent l'hôtel de ville et placent Châtelleraut sous commandement militaire, érigée en une Kreiskommandantur, rattachée à Poitiers. La Croix gammée remplace le drapeau

tricolore, et l'administration allemande s'installe boulevard Blossac jusqu'au collège de garçons le long de la Vienne et dans le secteur de la gare. La Kommandantur siège au Café du Commerce (boulevard Blossac). La Feldgendarmerie, la police et plus tard la Gestapo s'établissent dans le même secteur.



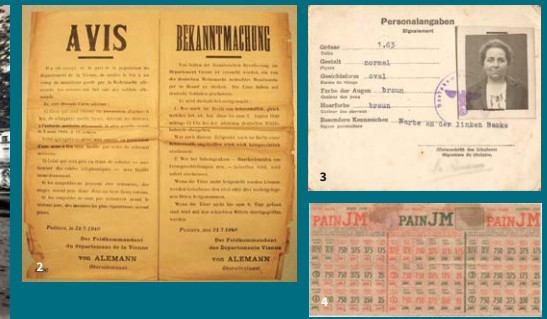
1. Principaux lieux réquisitionnés par les occupants à partir du 23 juin 1940
Réalisé par Marie-Claude Albert.

- CENTRE ET LOCAUX ADMINISTRATIFS**
 - 1 Siège de la Kres-Kommandantur (café du Commerce)
 - 2 Hôtel de ville
 - 3 Sous-Préfecture
 - 4 Collège de jeunes filles
 - 5 Collège de garçons
 - 6 Siège des réfugiés (Place Duplex)
 - 7 Hôpital
- LOCAUX DE LA POLICE**
 - 1 S.D. (Sicherheitsdienst Polizei)
 - 2 Feldgendarmerie (Hôtel de la gare)
 - 3 Local disciplinaire
- LIEUX DE LOISIRS**
 - 1 Kasino
 - 2 Pavillon Bleu
 - 3 Rosée du matin
 - 4 Printania Dancing
- CANTONNEMENT DES TROUPES D'OCCUPATION (sélection)**
 - 1 Immeuble Arambourou
 - 2 Caserne de Laâge
 - 3 Hôtel Moderne
 - 4 Château de Piffoux
 - 5 Château du Verger
 - 6 Immeuble Hospice-Ozon
 - 7 Camps d'hébergement
- ENTREPÔTS ET USINES**
 - 1 Manufacture
 - 2 Entrepôts d'armement
 - 3 Dépôt d'essence
 - 4 Garages



1. Allemands devant le kiosque
© Collection particulière

2. Avis de la Feldkommandantur, 31 juillet 1940
© Archives communautaires de Grand Châtelleraut (ACGC), 2 W30



3. Laissez-passer d'une marchande de charbon, mai 1942
© Collection particulière

4. Tickets de pain, junior, mars 1949
© Collection particulière

L'hébergement des garnisons d'occupation nécessite 1500 chambres. Seize hôtels et plusieurs immeubles du centre-ville sont réquisitionnés pour les officiers, tandis que les troupes sont cantonnées en périphérie (Ozon, Le Verger, les Renardières). Le "foyer du soldat" s'installe avenue du Président-Wilson, et de nombreux bâtiments publics et fermes sont mobilisés.

Les occupants établissent leurs dépôts dans des garages et la forêt de Châtelleraut, investissent cafés et salles de bal, et prennent le contrôle des usines, dont la manufacture d'armes. Le kiosque cesse de diffuser musique et actualités, et les ordonnances allemandes s'affichent sur l'Hôtel de Ville, menaçant de représailles en cas de sabotage.

Le maire Louis Ripault, tentant de protéger la population, reste en poste jusqu'à sa révocation en mars 1941 par le gouvernement de Vichy.

DES CHÂTELLERAUDAIS SOUMIS À DE NOMBREUSES CONTRAINTES

Les Châtelleraudais ne peuvent se déplacer librement et doivent être munis d'un laissez-passer ou Ausweis pour aller en zone non occupée et franchir la ligne de démarcation qui se trouve à proximité de

la ville, à Pleumartin, la Roche-Posay. Les commerçants, les médecins, les ambulanciers en possèdent souvent un. Ceci s'applique jusqu'en mars 1943 avant l'invasion de l'ensemble du territoire.

Les Châtelleraudais subissent également le couvre-feu, le rationnement de la nourriture et d'autres biens de première nécessité (textiles, chaussures). Ils doivent retirer des cartes et des tickets de ravitaillement à la mairie leur permettant d'obtenir pour chaque marchandise la part qui correspond à leur catégorie. Cette portion est très inférieure à la normale : 1500 calories par jour au lieu de 2500. Ce rationnement se prolonge jusqu'en 1949.

Les réquisitions allemandes provoquent une pénurie alimentaire et de longues files d'attente. Farine, œufs, huiles et viandes, notamment le porc (80 % de la production en 1943) sont massivement prélevés. Les prix explosent : en juillet 1940, le beurre coûte six fois plus cher. Les épouses des nombreux prisonniers en Allemagne gèrent seules le foyer et envoient des colis. L'occupant réquisitionne aussi bois, charbon et postes de radio. Les habitants endurent la propagande, la censure et le contrôle du régime de Vichy.

VIDEOS



ÉTAPE 1.2 : BOULEVARD BLOSSAC, DEVANT LA COUPOLE. LE TRISTE DESTIN DES COMMERÇANTS JUIFS

Les Juifs, ciblés par les lois de Vichy d'octobre 1940, subissent surveillance et exclusion. Environ 80 vivent alors dans l'arrondissement de Châtellerauld. Parmi eux, le ménage Weil, négociant depuis 1912 sur le boulevard Blossac, voit son magasin spolié et confié à un administrateur. Samuel Weil, ancien combattant de 1914, doit se présenter au recensement, afficher « Entreprise Juive » sur sa vitrine et faire tamponner en rouge « JUIF » sur sa carte d'identité. Dès 1942, la famille doit acheter et porter l'étoile jaune. Samuel et Blanche Weil ont deux enfants, Raymond, prisonnier en 1940, et Jacqueline, élève au collège Marcellin-Berthelot. Samuel est arrêté

en septembre 1942 par la Gestapo au prétexte qu'il ne portait pas l'étoile, puis déporté à Auschwitz, d'où il ne reviendra pas. En 1943, Jacqueline et sa mère recueillent deux orphelins juifs, Robert Frank et Eva Nadel, qui échappent à la déportation malgré leur arrestation. Très éprouvée, Blanche meurt d'une crise cardiaque le 1^{er} août 1943. Jacqueline ne peut se présenter au baccalauréat et rejoint Toulouse, où elle fabrique de faux papiers pour la Résistance. Entre 1941 et 1943, plus de la moitié des Juifs du Châtelleraudais disparaissent, arrêtés, internés et déportés. Les étrangers et nomades subissent le même sort, avec la complicité de collaborateurs.

LES LIEUX DE LA RÉSISTANCE

ÉTAPE 2.1 : À LA MANU, DEVANT « LES DEUX TOURS »

LA MANU, PÔLE DE RÉSISTANCE

La manufacture d'armes, fleuron de l'industrie française depuis 1819, devient pour l'Allemagne nazie une prise stratégique sous haute surveillance. Son directeur français, Lucien Vergnault, collabore avec l'Allemand Sperling, arrivé en septembre 1940. L'usine fabrique des pièces pour la Wehrmacht, sous supervision allemande, avec du personnel germanique recruté dans les bureaux.

Dès octobre 1940, des travailleurs entrent en résistance : sabotage, ralentissement de la production, cache d'armes, diffusion du journal clandestin Le Manuchard

libre. Des cadres transmettent des renseignements aux Alliés. De jeunes communistes fondent l'Organisation spéciale, futur mouvement des FTPF, où des ouvrières comme Léone Baugé et Renée Moreau s'engagent. En 2010, René Moreau évoquait la Manu comme un foyer majeur de résistance, où adultes et adolescents, certains d'à peine 16 ans, ont pris tous les risques pour libérer leur pays.



1. Troupes allemandes devant la Maison Veille
© Collection particulière

2. Affichette à apposer sur les magasins juifs
© Zucca/BHVP/Bibliothèque historique de la Ville de Paris

3. Jacqueline Weil
© Collection particulière

4. Étoile jaune portée par Jacqueline Weil
© Collection particulière

5. Carte d'identité de Madame Blanche Weil avec le tampon rouge « Juif », 1941
© Collection particulière

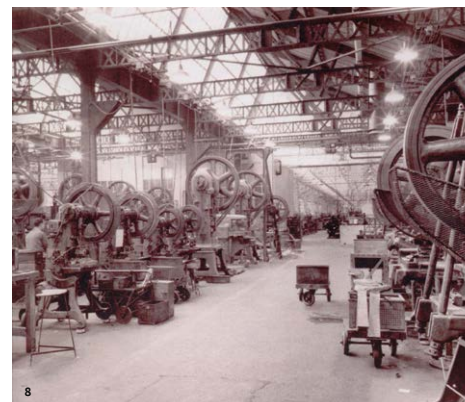


1. Vue aérienne de la manufacture d'armes en 1945
© IGN.fr

ÉTAPE 2.2 : LA MANIFESTATION OUVRIÈRE DE 1942 DEVANT LE BÂTIMENT DE LA DIRECTION

En octobre 1942, l'occupant impose le recrutement de 504 travailleurs pour l'Allemagne. Face à cette réquisition, la résistance s'organise : le 26 novembre, une grève éclate. Marcel Fillaud, ouvrier à l'atelier 39, coupe l'électricité et entraîne ses collègues dehors. Plus de 2 000 ouvriers et ouvrières se rassemblent, chantant La Marseillaise, malgré les mitrailleuses braquées sur eux.

La répression est brutale : 14 résistants, dont Marcel et Pierre Fillaud, sont capturés en décembre. Pierre ne reviendra pas. En février 1943, une nouvelle vague d'arrestations frappe Renée Moreau et ses camarades, déportées à Ravensbrück. 11 résistants, dont Robert Gaillard, sont condamnés à mort et fusillés à Biard en juin 1943.



8. Atelier des presses
© SHD-CAAPC, album



1. Léone Baugé, résistante FTP, arrêtée le 17 février 1943, déportée à Ravensbrück

© Collection particulière

2. Renée Moreau, résistance FTP, arrêtée le 17 février 1943, déportée à Ravensbrück

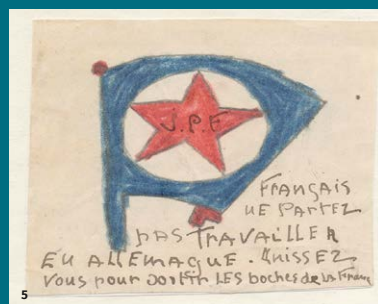
© Collection particulière

3. Eliane Devergne, résistante FTP, arrêtée le 17 février 1943, déportée à Ravensbrück

© FNDIRP

4. Jeanne Varennes, résistante FTP, arrêtée le 17 mai 1943, déportée à Ravensbrück

© FNDIRP

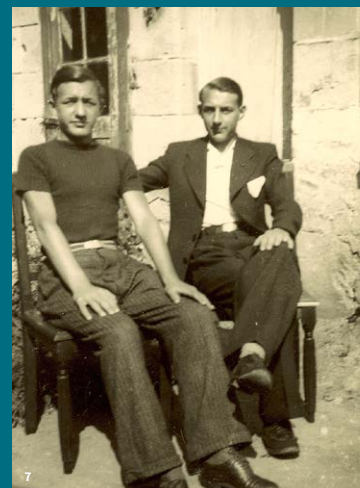


5. Papillon confectionné clandestinement par Léone et Renée, 1943

© Collection particulière

6. Affiche apposée à la manufacture le 9 octobre 1942

© SHD-CAAPC, 232-2H2/1587



7. Pierre et Marcel Fillaud (à droite), résistants FTP, arrêtés le 17 décembre 1942

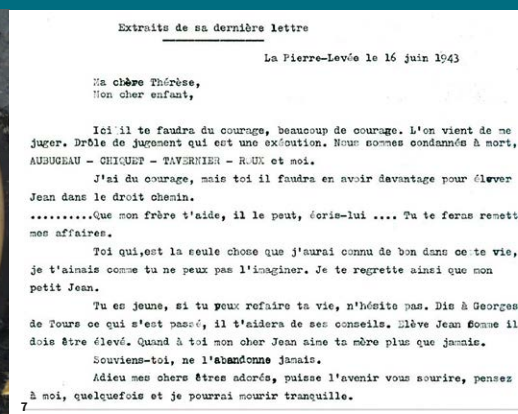
© Collection particulière

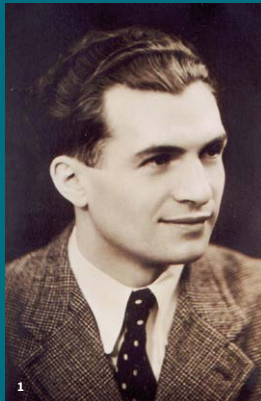
8. Robert Gaillard, médaillon au cimetière de Châteauneuf

© Collection particulière

9. Dernière lettre de Robert Gaillard, 16 juin 1943

© FNDIRP





1. Pierre Mittaud, arrêté à la Manu le 25 mars 1944, mort en déportation

© Collection particulière

2. Colbert Lebeau, jociste, requis STO, mort en déportation

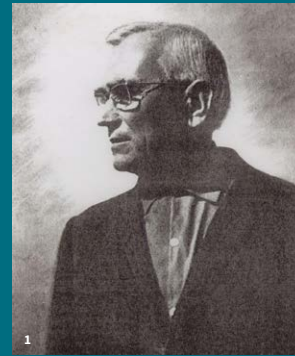
© Collection particulière

3. Jean Lambert, étudiant, réseau Marie-Odile, arrêté le 17 février 1944, mort en déportation

© Collection particulière

4. Georges Schmidlin, étudiant, fils de la directrice du collège Marcellin-Berthelot, rejoint les FFL en Afrique du Nord en février 1943, tué le 21 novembre 1944 lors de la libération de Belfort

© Collection particulière



1. Jean Chesseron, aumônier de la JOC

© Collection particulière

2. Albert Rabine, chef de gare, réseau Marie-Odile, déporté

© FNDIRP



3. Arsène Lambert, instituteur, réseau Marie-Odile, arrêté dans son logement de fonction le 25 février 1944, mort en déportation

© Collection particulière

4. Moïse Obadia, agent radio SAS

© Collection particulière



ÉTAPE 2.3 : D'AUTRES FORMES ET VISAGES DE LA RÉSISTANCE

À Châtelleraut, la résistance revêt diverses formes. Il y a des scouts, des membres de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), avec Pierre Mittaud et Colbert Lebeau, soutenus par le prêtre Jean Chesseron, des instituteurs, dont Arsène Lambert, des cheminots, comme Albert Rabine, des étudiants et des étrangers, comme les Italiens Fontanot. Certains d'entre eux figurent sur l'Affiche rouge, une affiche de propagande nazie publiée en 1944 pour discréditer et détruire la résistance française.

Ils participent à des réseaux de renseignement et de passage, comme celui de Marie-Odile ou ceux des Alliés, chargés d'acheminer des armes et des agents. Le Châtelleraudais Moïse Obadia s'engage dans le Special Air Service. Il est formé en Écosse et parachuté en 1944. Le bilan de la répression est lourd : 76 résistants déportés, dont 12 femmes ; près de 40 % ne reviendront pas. 20 sont fusillés, principalement à Biard, mais aussi au Mont-Valérien, à Souges (près de Bordeaux), et en Allemagne.



5. Siège de la France Libre à Londres, fin 1940

© BNF

LES LIEUX SYMBOLIQUES DE LA LIBÉRATION

ÉTAPE 3.1 : SUR LE PONT HENRI-IV



1. Stèle des Martyrs de la Résistance
© MCA
2. Stèle des Martyrs de la Résistance : liste des 52 noms
© MCA
3. Maquis « Jacky », FFI, formé par Guy Collas
© Collection particulière



1. André Baudinière, alias capitaine Lagardère, fondateur du groupe maquis et corps francs Lagardère. Mort pour la France route de la Roche-Posay, le 24 septembre 1944 - © Collection particulière
2. Maquis Conty-Freslon - © Collection particulière



3. D'un stock de verre soigneusement constitué malgré les pères défilés, il ne reste que des tas infernaux de verre fondu au milieu de ruines démolies et de pontons calcinés.



Depuis le débarquement en Normandie le 6 juin 1944, les maquis autour de Châtelleraut renforcent leurs opérations contre les troupes allemandes en retraite. Les maquis (FTP, Armée secrète) coordonnent leurs activités au sein des FFI (Les Forces Françaises de l'Intérieur) : embuscades, sabotages des infrastructures et attentats de convois allemands. Les maquis Jacky, Lagardère et Conty-Freslon sont particulièrement efficaces.

Les Alliés intensifient les bombardements : en juin et août 1944, la gare et le dépôt de munitions en forêt de Châtelleraut sont ciblés. Le 11 juin, une attaque fait 11 morts, dont le commissaire de police.

Le 25 août 1944, avant la libération, des SS exécutent quatre civils dans le collège de jeunes filles (actuel lycée Marcelin-Berthelot) et participent au massacre de Maillé.

Le 1^{er} septembre 1944, alors que le pont Henri-IV est miné, le sous-préfet Marcel Wiltzer, avec l'aide de plusieurs acteurs locaux, dont le commissaire Bichat et le commandant des pompiers Huguet, parvient à négocier avec les Allemands pour épargner l'édifice après 35 heures de tractations.

3. Carte publicitaire de la Maison Lafoy (1946)
© Collection privée, droits réservés, illustration, fonds des archives municipales de Châtelleraut
4. Plaque commémorative apposée impasse des Cordeliers en 2004 - © AA
5. Charles Bichat, commissaire de police
© Collection particulière
6. Le sous-préfet Marcel Wiltzer, mars 1945
© AGCG, 32 J2, fonds Marcel Wiltzer
7. Premier anniversaire de la Libération, reconstitution historique du sauvetage du pont Henri-IV
© AGCG, 32 J2, fonds Marcel Wiltzer
8. Dessin du peintre Henri Meunier en hommage au sous-préfet Marcel Wiltzer
© Collection particulière

ÉTAPE 2.4 : LA STÈLE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE, LIEU DE MÉMOIRE



Le monument, situé au bout du quai d'Alsace-Lorraine, devenu « quai des Martyrs de la Résistance », a été inauguré le 14 juillet 1947. Conçu par l'architecte Louis Effroy d'après un dessin de Camille Gond, il a été financé par les ouvriers de la manufacture.

Il honore 52 résistants, dont 20 de la Manu : 13 fusillés et 7 morts en déportation. Parmi les autres noms, cinq ont été exécutés et la majorité est décédée dans les camps. Ce monument commémore la résistance syndicale, communiste et des FFI unis dans la lutte contre l'occupation.

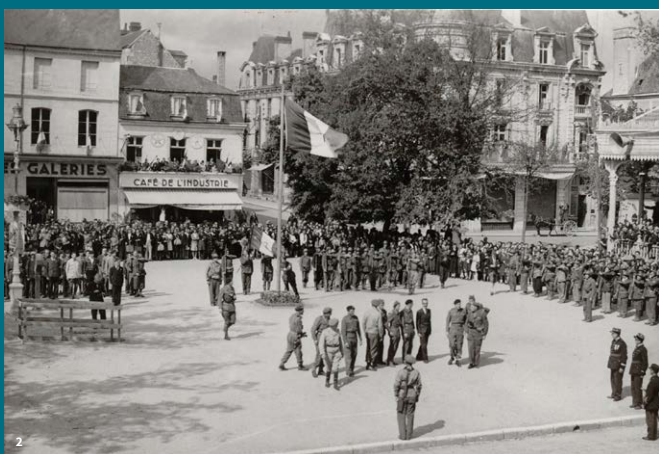


1. Défilé des autorités FFI, du sous-préfet et du maire sur le pont Henri-IV, septembre 1944

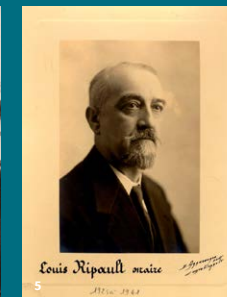
© Collection particulière

2. Levée des couleurs sur le boulevard Blossac, 6 septembre 1944

© Collection particulière



4



4. Le maire, Louis Ripault, prononçant le discours de la libération au balcon de l'hôtel de ville, 6 septembre 1944

© ACGC

5. Louis Ripault, maire

© Musée de Châtelleraut



6



6. Carré des Fusillés, cimetière de Châteauneuf

© MCA

7. Plaque apposée sur la stèle des Fusillés

© MCA

ÉTAPE 3.2 : DU PONT HENRI-IV À L'HÔTEL DE VILLE, LA LIBÉRATION HEUREUSE ET DOULOUREUSE

Le sauvetage du pont prépare la libération. Le sous-préfet réunit les chefs FFI pour une reprise sans combat. Le 4 septembre 1944, sous l'autorité du général Chêne, les FFI entrent dans la ville. Plus tard, les maquisards défilent sur le pont.

Le maire Louis Ripault est rétabli et prononce son discours du balcon pavés aux couleurs de la France et des Alliés : « La Patrie se relève. [...] Pansons les plaies profondes, morales et matérielles. »

Cependant, la population pleure les absents : prisonniers, requis, déportés. Le 10 novembre 1944, 11 résistants fusillés sont inhumés dans le cimetière de Châteauneuf au « Carré des Fusillés », dont la stèle esquissée par le syndicaliste Camille Gond a été inaugurée en 1947. Ce lieu honore la mémoire des résistants exécutés.



VIDEOS



8

8. Cortège du retour des Martyrs, 10 novembre 1944

© FNDIRP

1945, L'APRÈS-GUERRE, LA MÉMOIRE GRAVÉE DANS LA PIERRE

Le retour à la vie normale sera lent, car le 8 mai 1945 ne marque pas la fin des restrictions et des divisions ; des familles sont disloquées. Et, si l'une des ouvrières de la manufacture déportée écrit, après sa libération, « Le cauchemar est fini, maintenant sourions », certains ne retrouvent pas leurs proches, disparus à jamais dans l'enfer des camps nazis.

À partir de 1947, la municipalité et les Châtelleraudais érigent des stèles et apposent des plaques commémoratives dans les lieux publics. Ils mesurent désormais le prix de la liberté, de la paix et des valeurs fraternelles.

Stèle Arsène-et-Jean-Lambert, dans la cour de l'ancienne école Henri-Denard, qui abrite maintenant le Centre des archives communautaires et la vie associative, situé au 48 rue Arsène et Jean Lambert

Dans la cour d'honneur se dresse la stèle à la mémoire d'Arsène Lambert et son fils, Jean, décédés durant leur déportation. Inaugurée le 27 juin 1948, elle fut dessinée et réalisée par Louis Effroy, architecte et directeur des services techniques de Châtelleraud, de 1942 à 1965.

Le portrait d'Arsène Lambert, de profil, en bronze, est signé Béchon-Sauzeau, dont les parents et grands-parents furent instituteurs à Montamisé et à Neuville. Artiste de grand talent, il fut le collaborateur de Cocteau.

Le monument a été érigé sur le lieu même d'exercice d'Arsène, directeur de l'école Henri-Denard après avoir été instituteur à l'école Paul-Painlevé.



GLOSSAIRE

Armée secrète (AS) : organisation militaire clandestine reliée au général de Gaulle créée en octobre 1942, dirigée par le général Delestraint. Le Châtelleraudais André Baudinière, alias Lagardère, en faisait partie.

Ausweis : document délivré par les autorités allemandes à certains professionnels, permettant de franchir la ligne de démarcation.

FFI : Forces Françaises de l'Intérieur qui regroupent à partir du 1^{er} juin 1944 les différents mouvements de résistance.

Feldgendarmérie : division militaire allemande qui siège à Poitiers et supervise le département.

FTP : Francs-Tireurs Partisans Français, mouvement de résistance créé en 1941 par des résistants communistes et sympathisants.

Gestapo : *Geheime Staatspolizei*, police secrète d'État.

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

Kreiskommandantur : subdivision de la Feldkommandantur, correspondant à la sous-préfecture.

OS-FTP : Organisation Spéciale à l'origine des FTPF.

SD : *Sicherheitsdienst*, service de sécurité allemand.

Soldatenheim : foyer du soldat allemand.

Special Air Service (SAS) : commandos de parachutistes de la France Libre créés en 1941 en Angleterre et en Écosse. Le Châtelleraudais Moïse Obadia y était radio.

STO : Service du Travail Obligatoire en Allemagne institué le 16 février 1943, précédé par des actions dites Sauckel dans les usines, telle la manufacture d'armes.

SS : Schutzstaffeln, service de protection nazi

Wehrmacht : nom de l'armée allemande de 1935 à 1945 qui regroupe Terre-Marine-Air.



« LES LIEUX DE MÉMOIRE FORGENT UNE INVITATION À PENSER L'HISTOIRE »

Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Seuil Éditions, 2000.

Grand-Châtellerault appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Ville et Pays d'art d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et les pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

À proximité

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, les pays de Charente-Limousine, du Confolentais, du Montmorillonnais, de l'Île de Ré, de Vienne et Gartempe, de Parthenay-Gâtine bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Recherche et conception :

Marie-Claude Albert, chercheuse au CCHA, associée au laboratoire du CRIHAM (Université de Poitiers), membre de VRID (Vienne, Résistance, Internement, Déportation).

Documentation et relecture :

Françoise Allignet, Bernadette Asselin, Claudine Pauly (CCHA), Emmanuelle Plumet, attachée de conservation et chef de projet du label Pays d'art et d'histoire

QR-Codes audiovisuels :

Jean-Paul Brajard, Lise Beaubeau, Jean-Luc Gillard (CCHA)

Crédits photo :

Archives communautaires de Grand Châtellerault, Musées de Grand Châtellerault, Service historique de la Défense-Centre des Archives de l'Armement et du Personnel civil, archives associatives (FNDIRP) et privées.

Bibliographie :

- Albert, Marie-Claude, Châtellerault sous l'Occupation, La Geste, 2005, réédition. Poche 2022.
- Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et l'Association des déportés, internés, résistants et patriotes, Mémoires de Résistants de la Vienne, 1939-1945, Geste éditions, 2015.
- CCHA, La famille Lambert, engagement, liberté, art, RHPC, numéro spécial, 2025.
- Wiltzer, Pierre-Marcel, Sous les feux croisés, parole de préfet, éditions Comp'Act, 1999.

<http://www.vrid-memorial.com>

ccha.chatellerault@gmail.com

48, rue A. et J. Lambert, 86100 Châtellerault

<http://www.ccha.fr>



GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

